

Michèle FOURNIER-ARMAND
Députée de Vaucluse

Vice-présidente du conseil général
Conseillère générale d'Avignon Sud

MFA FL

Le 16 MAI 2014

Madame Cécile HELLE
Maire d'Avignon
1^{ère} Vice-Présidente du Grand Avignon
Hôtel de Ville
Place de l'Horloge
84045 AVIGNON cedex 9

Madame le Maire,

Comme vous le savez, la rentrée 2014 verra la pleine mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires de nos enfants.

Cette réforme est indispensable pour favoriser la réussite éducative des enfants et faire de l'École, un outil de correction des inégalités d'accès aux pratiques éducatives, culturelles et sportives.

Dans ce cadre, je souhaitais attirer votre attention sur la situation des personnels exerçant le rôle d'assistant(e)s d'aide à la direction, de vie scolaire et d'éducation.

Leur temps de présence dans nos écoles étant, par nature, restreint à une petite vingtaine d'heures, ces personnels ne disposent que de faibles revenus.

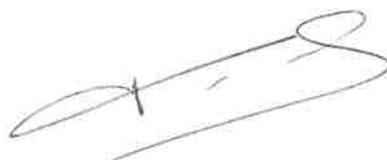
Cette situation est d'autant plus préjudiciable qu'elle touche, le plus souvent, des personnes, par ailleurs, en situation de fragilité économique ou familiale.

Aussi, je suis saisie du souhait exprimé par nombre de ces agents, de pouvoir exercer, en complément de leur activité d'AAD/AVS/AED, une activité complémentaire (accueil anté ou postscolaire, demi-pension) au sein des écoles maternelles ou primaires. Je sais que cette possibilité est déjà ouverte, ponctuellement, dans certaines communes.

Il pourrait donc être utile que cette disposition, qui relève de la seule volonté municipale, soit généralisée, dès septembre prochain.

Cela offrirait un complément de revenus à ces personnels et une garantie d'efficacité et de professionnalisme aux personnels de direction et aux familles.

Dans l'attente, je vous remercie des efforts que vous engagez en faveur de la réussite éducative des enfants de votre commune et vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.



Michèle FOURNIER-ARMAND
Députée de Vaucluse

Michèle FOURNIER-ARMAND
Députée de Vaucluse

Vice-présidente du conseil général
Conseillère générale d'Avignon Sud

AMPA PL

Le 16 MAI 2014

Monsieur Joël GRANIER
Maire
Vice-Président du Grand Avignon
Hôtel de Ville
53 rue Louis Pasteur
84310 MORIÈRES-LÈS-AVIGNON

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, la rentrée 2014 verra la pleine mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires de nos enfants.

Cette réforme est indispensable pour favoriser la réussite éducative des enfants et faire de l'École, un outil de correction des inégalités d'accès aux pratiques éducatives, culturelles et sportives.

Dans ce cadre, je souhaitais attirer votre attention sur la situation des personnels exerçant le rôle d'assistant(e)s d'aide à la direction, de vie scolaire et d'éducation.

Leur temps de présence dans nos écoles étant, par nature, restreint à une petite vingtaine d'heures, ces personnels ne disposent que de faibles revenus.

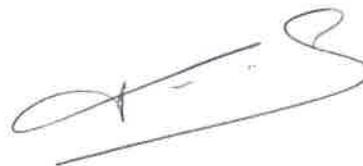
Cette situation est d'autant plus préjudiciable qu'elle touche, le plus souvent, des personnes, par ailleurs, en situation de fragilité économique ou familiale.

Aussi, je suis saisie du souhait exprimé par nombre de ces agents, de pouvoir exercer, en complément de leur activité d'AAD/AVS/AED, une activité complémentaire (accueil anté ou postscolaire, demi-pension) au sein des écoles maternelles ou primaires. Je sais que cette possibilité est déjà ouverte, ponctuellement, dans certaines communes.

Il pourrait donc être utile que cette disposition, qui relève de la seule volonté municipale, soit généralisée, dès septembre prochain.

Cela offrirait un complément de revenus à ces personnels et une garantie d'efficacité et de professionnalisme aux personnels de direction et aux familles.

Dans l'attente, je vous remercie des efforts que vous engagez en faveur de la réussite éducative des enfants de votre commune et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.



Michèle FOURNIER-ARMAND
Députée de Vaucluse

Michèle FOURNIER-ARMAND
Députée de Vaucluse

Vice-présidente du conseil général
Conseillère générale d'Avignon Sud

MFA.PL.

Le 16 MAI 2014

Monsieur Joris HEBRARD
Maire
Vice-Président du Grand Avignon
Hôtel de Ville
Rue de l'Hôtel de Ville
84130 LE PONTET

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, la rentrée 2014 verra la pleine mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires de nos enfants.

Cette réforme est indispensable pour favoriser la réussite éducative des enfants et faire de l'École, un outil de correction des inégalités d'accès aux pratiques éducatives, culturelles et sportives.

Dans ce cadre, je souhaitais attirer votre attention sur la situation des personnels exerçant le rôle d'assistant(e)s d'aide à la direction, de vie scolaire et d'éducation.

Leur temps de présence dans nos écoles étant, par nature, restreint à une petite vingtaine d'heures, ces personnels ne disposent que de faibles revenus.

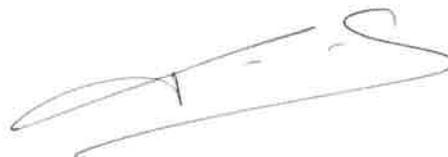
Cette situation est d'autant plus préjudiciable qu'elle touche, le plus souvent, des personnes, par ailleurs, en situation de fragilité économique ou familiale.

Aussi, je suis saisie du souhait exprimé par nombre de ces agents, de pouvoir exercer, en complément de leur activité d'AAD/AVS/AED, une activité complémentaire (accueil anté ou postscolaire, demi-pension) au sein des écoles maternelles ou primaires. Je sais que cette possibilité est déjà ouverte, ponctuellement, dans certaines communes.

Il pourrait donc être utile que cette disposition, qui relève de la seule volonté municipale, soit généralisée, dès septembre prochain.

Cela offrirait un complément de revenus à ces personnels et une garantie d'efficacité et de professionnalisme aux personnels de direction et aux familles.

Dans l'attente, je vous remercie des efforts que vous engagez en faveur de la réussite éducative des enfants de votre commune et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.



Michèle FOURNIER-ARMAND
Députée de Vaucluse